

ALGERIE

Un grand rendez-vous avec la démocratie

Par notre correspondant special

L'Algérie procédera le 17 avril prochain à l'élection de son président de la république. C'est là un rendez-vous institutionnel et politique d'une grande importance dans la vie de la nation algérienne.



Photo by: algerienews.info

Louisa Hanoune une des nombreuses candidates à la fonction suprême de présidente de la république.



President Abdelaziz Bouteflika

D'abord, et comme pour les précédents scrutins, il intervient dans le respect des délais constitutionnels et légaux, confirmant ainsi la stabilité des institutions et la normalité de leur fonctionnement. C'est là un acquis précieux qui unit la classe politique algérienne dans la diversité de ses orientations, préférences et appartenances politiques. C'est aussi un acquis qui confirme que le peuple reste l'unique source de légitimité et le seul dépositaire de la souveraineté. C'est enfin un acquis qui témoigne de la détermination de l'Algérie à ancrer durablement sa vie politique dans la légitimité des urnes et à la fonder sur la seule volonté du peuple.

Ensuite, il mobilise toute la classe politique algérienne, laquelle ne cesse de se développer, de s'organiser, à l'échelle locale et nationale, et d'élargir ses centres d'intérêts à toutes les questions politiques, économiques et sociétales, et ce dans une Algérie qui vit de profondes transformations dans ces différents domaines. Il sont aujourd'hui plus de 60 partis politiques à activer sur la scène politique nationale, représentant un très large éventail de courants et de pensées politiques, symbolisant, à la fois, le dynamisme de l'activité politique, l'effectivité des libertés d'expression et de réunion garanties par la Constitution et les lois de la république, et

l'usage que les acteurs politiques ainsi que le citoyen ordinaire entendent faire de ces libertés.

A ce titre, le nombre de candidats à la candidature à l'élection présidentielle enregistré à ce jour avoisine la centaine entre candidats indépendants et représentants des partis politiques, venant de l'intérieur du pays, mais aussi des rangs de notre communauté installée à l'étranger, dont un candidat réside en Suisse. De nombreuses femmes figurent parmi ces candidats à la candidature, révélant ainsi les importants progrès réalisés par l'Algérie indépendante dans la promotion de l'égalité des genres et justifiant, on ne peut mieux, l'aspiration légitime de la femme algérienne à occuper cette haute fonction.

Cet engouement est révélateur non seulement du grand intérêt que suscite ce scrutin, mais aussi de la vivacité de la compétition entre les acteurs politiques et de la possibilité réelle qu'offre la loi à chaque citoyen de briguer légitimement l'élection à la fonction suprême du pays. A signaler que pour être candidat, il faut réunir 60000 signatures d'électeurs répartis sur 25 wilayas sans que le nombre d'électeurs ne soit inférieur à 1500 par wilaya, ou la signature de 600 élus d'assemblées populaires communales, de wilaya ou parlementaires répartis sur au moins 25 wilayas.

Ces élections interviennent dans un contexte politique national marqué par la consécration du retour définitif du pays à la normalité. De fait, elles sont les premières élections présidentielles à se tenir après la levée, en 2011, de l'Etat d'urgence en vigueur depuis 1992. Le rappel de cette mesure, qui avait été imposée par les circonstances difficiles que vivait alors le pays, a permis aussi d'enlever les derniers arguments à ceux qui doutaient encore de la solidité de la stabilité du pays et de la volonté de l'Etat algérien à garantir, dans son fonctionnement, la primauté du droit et à réunir toutes les conditions pour le plein exercice des libertés constitutionnelles.

Ces élections se tiennent aussi dans le sillage des dernières importantes réformes annoncées en 2011 par M. le Président de la République et traduites, depuis, en lois portant notamment sur la parité des genres, sur la liberté d'expression, sur le développement de la société civile ainsi que sur les partis et la moralisation de la vie politique. Ces réformes ont permis la progression spectaculaire du nombre de parlementaires femmes élues lors des dernières élections législatives (plus de 34% au Parlement), régionales et locales(2012), le lancement de nombreux nouveaux partis politiques, attestant de l'intérêt que portent les Algériennes et les Algériens à la vie politique sociale, la libéralisation du paysage audiovisuel et son ouverture à l'initiative privée ainsi que la promotion du mouvement associatif et la dynamisation de son rôle participatif dans les affaires de la société.

Ces réformes seront complétées incessamment par une révision de la Constitution « dont l'objectif est de faire des constantes nationales, de la démocratie et de l'État de droit les bases du pacte national unissant les enfants de la nation algérienne indépendante et souveraine » comme l'a souligné M. le Président de la république.

Ces élections se tiennent aussi dans un contexte économique national marqué par la consolidation des grands équilibres financiers du pays, l'absence de dette extérieure au moment où celle-ci est la préoccupation première d'un très grand nombre de pays à travers le monde, des réserves de change confortables preuve d'une gestion rationnelle de la richesse nationale, un taux de croissance économique moyen de 4,5% sur les dix dernières années, une balance commerciale régulièrement excédentaire sur la même période, un taux de chômage qui a été ramené de 29% en 1999 à 9,8% actuellement,

ainsi qu'un immense programme d'investissement, 286 milliards de dollars pour la période 2010-2014, (après des programmes aussi ambitieux pour les périodes 2001-2004 et 2005-2009) dans les infrastructures, les transferts sociaux et le développement de la sphère productive. Dans cette démarche, la ligne de conduite du gouvernement reste motivée par deux considérations majeures : l'accélération du processus de développement du pays, et plus particulièrement, la réduction de sa grande dépendance du secteur des hydrocarbures.

Cette dynamique a été accompagnée par un ensemble de mesures législatives et institutionnelles tendant à l'amélioration du climat des affaires, à l'encouragement des investissements publics et privés nationaux et étrangers, à la promotion de la création d'entreprises, au lancement de nombreux programmes de soutien à l'emploi des jeunes et, en particulier, des premiers demandeurs d'emploi, lesquels constituent en permanence l'une des principales préoccupations de la politique économique et sociale du gouvernement. Ces efforts ont été

accompagnés aussi par une lutte rigoureuse contre les maux sociaux, dont la corruption, et les atteintes au bon fonctionnement de l'économie nationale.

Cette politique de développement fait de l'Algérie d'aujourd'hui le plus grand chantier du pourtour méditerranéen et l'une des économies les plus dynamiques et les plus prometteuses de la région.

Au plan organisationnel, toutes les mesures réglementaires et institutionnelles ont été prises par le gouvernement en vue de garantir le bon déroulement, la transparence et la liberté des élections présidentielles. Il s'agit principalement de la mise en place de la commission nationale de supervision des élections présidée par le premier ministre et chargée de la préparation matérielle des élections, de la commission nationale de surveillance des élections composée de 362 magistrats chargée de veiller au respect de la loi dans la conduite de toutes les opérations électorales, ainsi que de l'instruction du Président de la République sur la garantie de la neutralité et l'impartialité de l'administration et la sanction pénale des éventuelles violations de

cette neutralité. L'invitation libre et souveraine par l'Algérie d'observateurs étrangers à ces élections, à l'image de ce qui a été fait par le passé, est aussi à l'ordre du jour.

Au niveau procédural, il a été procédé du 23 janvier au 6 février 2014 à une révision exceptionnelle des listes électorales, alors que le retrait des formulaires pour le dépôt des candidatures se fait du 17 février au 4 mars 2014, la campagne électorale commencera le 23 mars et prendra fin 72 heures avant le jour du scrutin.

En Suisse, la communauté algérienne est invitée à exercer son droit de vote dans six bureaux de vote qui seront ouverts pendant six jours, soit du samedi 12 au jeudi 17 avril 2014, ouverts respectivement à Berne, Genève, Neuchâtel, Lausanne, Zurich et Bale.

Il n'est nul doute que ce scrutin représente une étape importante dans la construction de la démocratie algérienne et interpelle tous les citoyens pour être les principaux acteurs d'un autre rendez-vous réussi dans cette voie.